



Comment inscrire un·e nouvel·le utilisateur·rice à Rezo Pouce ?

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter :

➡ Par téléphone au 05 63 05 08 00

➡ Par email à inscription@rezopouce.fr



REZOPOUCE.FR



Etape 1

Faire lire la charte au·à la futur·e inscrit·e et lui demander de compléter les informations au verso.



Dans le cas d'un·e mineur·e, le·a responsable légal·e doit également signer une autorisation parentale.

Etape 2

Pendant ce temps, faire la **photocopie d'une pièce d'identité**.

Les pièces acceptées sont les suivantes : carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour.



Pour un·e mineur·e, faire une photocopie de la pièce d'identité de l'enfant ET du·de la responsable légal·e.

Etape 3

Donner au·à la nouvel·le inscrit·e :

- ⇒ Le courrier de bienvenue signé par le·a président·e de la collectivité (s'il existe)
- ⇒ Le **Rezo Kit** relatant le fonctionnement du dispositif, des conseils, etc.
- ⇒ La **fiche mobilité de la commune**
- ⇒ Une ou plusieurs pancartes destination vierges et/ou personnalisées à créer directement depuis le site de Rezo Pouce www.rezopouce.fr
- ⇒ La pochette coin plastifiée le cas échéant.

La personne inscrite recevra ensuite sa carte de membre et son macaron (si·il·elle est conducteur·rice) directement à son domicile. Ces éléments sont envoyés par Rezo Pouce après réception de la charte et de la photocopie de la pièce d'identité (cf. étape 4).



Attention, il faut s'assurer que la personne note son adresse postale complète pour que son inscription soit finalisée et qu'il puisse recevoir sa carte de membre. Vérifier aussi que la charte soit bien lisible !

Etape 4

Merci de nous retourner la charte complétée recto-verso accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité dans les plus brefs délais : de préférence par email à inscription@rezopouce.fr, ou par courrier à l'adresse suivante : Rezo Pouce - 4, rue Jean Moulin - 82200 MOISSAC.

Nous pourrons ainsi finaliser les inscriptions et envoyer la carte de membre à l'utilisateur·rice.



À noter, après accusé réception de notre part, les éléments constituant l'inscription (charte et photocopie de la pièce d'identité) ne doivent pas être conservés par la collectivité.

L'Application

Si la personne souhaite utiliser l'application, vérifiez qu'elle ait bien fourni une adresse email dans la charte. Notez sur le Rezo Kit à remettre à l'utilisateur·rice cette adresse email, qui servira d'identifiant, ainsi qu'un mot de passe temporaire que vous créez à partir du prénom de la personne sous la forme «Prenom@» (ex: Adele@ - première lettre en majuscule et sans accent, tout attaché). **Il est important d'insister sur la nécessité de changer le mot de passe après la première connexion.**

